



Mise à jour du : 7/06/10  
Version : 1

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 01 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Désignation du produit : **CLEANERPEN**  
Référence du produit : 51960  
Fournisseur : FAREPRO  
5 rue de Broglie  
F-22300 LANNION  
Tél. +33 02 96 48 10 60  
Fax. +33 02 96 48 10 77  
E. Mail [info@farepro.fr](mailto:info@farepro.fr)

### 02 COMPOSITION

Nom chimique : Propanol  
Nature chimique : Base alcoolique  
Nom générique : Alcool isopropylique dénaturé à la Méthyléthylcétone  
Composants contribuant aux dangers :

Nom chimique	Concentration (% du poids)	Symboles	N° CAS ou CEE
Alcool isopropylique	99,1% min.	F-R 11-s2-7s16	CAS-6763-0
Méthyléthylcétone	0,5%	F-R11-36/37	CAS-7893-3

### 03 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Les vapeurs et liquides sont légèrement irritants pour les yeux et les muqueuses  
Risques spécifiques : Très inflammable  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance  
Effet sur l'environnement : Non classé dangereux d'après les critères CE

### 04 PREMIERS SECOURS

Inhalation : Eloigner la victime de la zone contaminée. Transporter à l'air libre. Oxygénothérapie au besoin  
Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés. Laver abondamment à l'eau savonneuse, puis rincer à l'eau. Consulter un dermatologue si l'irritation persiste  
Contact avec les yeux : Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Bain oculaire. Appeler un spécialiste si l'irritation persiste  
Ingestion : Ne pas vomir.  
Faire boire de l'eau si la personne est consciente  
Avertir le service hospitalier d'urgence

### 05 MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques : Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau  
Moyens d'extinction : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse résistante à l'alcool, pulvérisation d'eau ou brouillard, sable ou terre.  
Moyens d'extinction déconseillés : Ne pas pulvériser d'eau en jet  
Protection des intervenants : Prévoir des appareils respiratoires autonomes et des vêtements de protection appropriés.

**06 MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles :	Eliminer toute source d'ignition. Prévenir des risques d'inflammation des vapeurs. Eviter toute inhalation, tout contact avec la peau. Ne pas fumer lors de l'emploi. Respecter les précautions citées au paragraphe 07
Protection individuelle :	Porter gants en caoutchouc nitrile. Vêtement unique en PVC avec capuchon intégré. Bottes de sécurité à mi-genoux, en caoutchouc Porter : un masque respiratoire complet avec cartouche autonome à circuit ouvert. NFP 400, dans un lieux confiné, porter un appareil à circuit ouvert. NFP 2000
Précautions pour la protection de l'environnement :	Eviter tout écoulement dans le milieu naturel. Utiliser du sable ou un absorbant inerte. Eliminer toute cause possible d'inflammation
Méthode de nettoyage :	Absorbants neutres. L'élimination devra être effectué par un récupérateur agréé.

**07 MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation :	Eviter le contact avec la peau ou les yeux Ne pas respirer les vapeurs Utiliser seulement dans les zones bien ventilées Utiliser une aspiration locale Eteindre les flammes nues. Eloigner de toute source d'ignition. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques Ne pas rejeter à l'égout
Stockage :	Ne pas pulvériser sur une flamme ou un corps incandescent. Tenir éloigné de toute source d'étincelles. Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer en cours d'utilisation.
Conseil d'utilisation :	Travailler en atmosphère ventilée
Mesure techniques :	Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C. A conserver dans un local frais, ventilé, à l'abri de l'humidité.
Conditions de stockage recommandées :	Conserver hors de portée des enfants
Matières incompatibles :	Les oxydants et les acides forts
Matériaux d'emballage recommandé :	Acier doux, acier inoxydable,

**08 CONTROLE DE L'EXPOSITION**

Contrôle de l'exposition :	VLE de l'IPA : 400 ppm IDHL 1200 ppm
Equipement de protection individuelle	
Protection respiratoire :	Conseillé, demi-masque respiratoire à cartouche pour vapeurs organiques et filtre à particule. NFP 20 (gaz seulement)
• Protection des mains :	Recommandé (gants PVC)
• Protection des yeux :	Recommandé
• Protection de la peau et du corps :	Recommandé, tablier en PVC

**09 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique :	liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Caractéristique
Point de fusion :	82 – 83 °C
Point éclair :	+10 °C
Température d'auto-inflammation :	460 °C
Pression de vapeur :	4,3 kPa à 20 °C
Masse volumique :	785,5 kg/m <sup>3</sup>
Viscosité dynamique :	2,43 mPa.S à 20 °C
Densité des vapeurs :	2
Solubilité :	Miscible à l'eau et dans les hydrocarbures

**10 STABILITE - REACTIVITE**

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation  
Conditions à éviter : Chaleur, flamme, étincelles  
Produits de décomposition dangereuse : Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Données toxicologiques : IPA : DL 50 – voie orale sur rat = 2000 mg/kg  
DL 50 – voie cutanée sur lapin = 2000 mg/kg  
Risques aigus :  
Inhalation : Dans le cas de très fortes concentrations, les vapeurs peuvent être irritantes, avec effets sur le système nerveux. Effet narcotique de l'IPA  
Contact avec la peau : Peut provoquer des irritations, avec risques de lésions cutanées. Actions desséchantes sur la peau avec effet irritant  
Contact avec les yeux : Peut provoquer des irritations avec risques de lésions oculaires  
Ingestion : L'absorption accidentelle peut entraîner des accidents pulmonaires graves. Actions néfastes sur les reins pouvant se manifester avec retard après ingestion.

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Données sur l'IPA : CL50 (24h/poissons) = 10g/l  
CE50 (24 heures) : 5000mg/l eau douce

**13 ELIMINATION DES DECHETS**

Déchets des résidus : Remettre à un récupérateur agréé  
Emballage souillé ; Remettre à un récupérateur agréé

**14 TRANSPORT**

ONU : 1219  
Classe : 2 voie terrestre, 9 voie maritime, aérosol voie aériennes  
N° ID : 1950 voie terrestre, page 9 022 voie maritime, classe 2-1 voie aériennes  
Chiffre énumération : 10<sup>b</sup>)1 a voie terrestre  
Etiquette : Mention aérosol

**15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Symbole : F+ : Extrêmement inflammable  
Phrase risque : R 12 : Extrêmement inflammable  
Phrase sécurité : S2 : Conserver hors de portée des enfants  
S23 : Ne pas respirer les vapeurs  
S46 : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette  
S51 : Utiliser seulement en zones ventilées

**16 AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche de données de sécurité a été remise à jour selon les règlements CHIP en vigueur

*Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné*

Nous ne pouvons prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations ainsi que nos produits ou la combinaison de ceux-ci avec d'autres seront utilisés. Nous dégageons toute responsabilité concernant la sécurité et l'adaptation de nos produits utilisés seuls ou en combinaison avec d'autres. Il appartient aux acquéreurs d'effectuer leurs propres tests pour déterminer la sécurité et l'adaptation de chaque produit utilisé seul ou avec d'autres produits, pour leurs propres usages. Sauf accord écrit préalable, nos produits sont vendus sans garantie et les acquéreurs assument toute responsabilité en cas de perte et dommages de toutes natures subies par eux-mêmes ou des tiers, provenant soit de la manutention soit de l'utilisation de nos produits qu'ils soient employés seuls ou avec d'autres.